



Mr CARNET Olivier  
Délégué Syndical CGT TaM

Montpellier, le 29 Octobre 2020

A

Mr Luc EGOUMENIDES  
Directeur Général de TaM

Monsieur le Directeur,

Suite à l'annonce de la mise en place d'une nouvelle période confinement d'une durée minimale de 4 semaines, par le Président de la République, Mr Macron Emmanuel, jeudi 28 Octobre 2020, je vous demande de réactiver rapidement le même dispositif ( la montée par l'arrière dans le bus, avec la suspension de la vente à bord de titres de transport, la pose de plastiques pour délimiter le périmètre de sécurité des CR dans les bus, mise en place d'un périmètre de sécurité des CR derrière la porte de loge, en condamnant les portes de service et la mise en place de protections en plastique, suspension des verbalisations pour les équipes ACS mais maintien des autres missions de ce service, favoriser la mise en place du télétravail pour les agents qui le souhaitent, renforcer le nettoyage et la désinfection des locaux, des bus, des tramways et des véhicules de services, etc..) qui a été mis en place pour la 1<sup>ère</sup> période de confinement, qui a eu lieu du 15 Mars au 11 Mai 2020.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Mr CARNET Olivier  
Délégué Syndical CGT TaM